

1. PERFORMANCE DU MARCHE

1.1. Résumé exécutif

Le deuxième trimestre 2026 a confirmé la montée en puissance du marché secondaire des Obligations du Trésor à la Bourse du Burundi. L'activité de négociation a enregistré une progression soutenue, portée par l'admission régulière de nouvelles émissions à la cote, une participation accrue des investisseurs et une amélioration graduelle de la liquidité du marché. Par rapport au trimestre précédent, les principaux indicateurs de performance ont évolué favorablement, traduisant le développement progressif du marché secondaire des titres du Trésor.

Le trimestre a également été marqué par l'élargissement du segment de marché obligataire et par l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la Loi de Finances 2026-2027 accordant des incitations fiscales aux sociétés cotées et aux investisseurs, renforçant ainsi l'attractivité du marché financier burundais. Dans un contexte de stabilisation progressive des fondamentaux macroéconomiques, ces évolutions offrent des perspectives favorables à la consolidation et au développement durable du marché des capitaux au Burundi.

1.2. Aperçu

Le deuxième trimestre 2026 a été caractérisé par la négociation des Obligations du Trésor à la Bourse du Burundi. Le volume total des Obligations du Trésor négociées pendant le trimestre, a été de 16 334 600 000 BIF réalisé sur 61 transactions dans 60 séances de négociation. Ce volume a été négocié sur les Obligations du Trésor de maturité de 2 ans, de coupon annuel de 5% et arrivant à l'échéance en 2028, au prix de 87,5 BIF par Obligation avec un rendement indicatif à l'échéance de 12,48%. La valeur des transactions trimestrielles a été de 14 292 775 000 BIF. L'encours global du trimestre des Obligations du Trésor négociées était de 55 700 000 000 BIF et le taux de rotation trimestriel desdites Obligations est de 29%, ce qui traduit une liquidité modérée du marché secondaire.

A la fin du trimestre, les Obligations du Trésor totalisant une valeur nominale de 4 248 000 000 BIF, de maturité de 2 ans, de coupon annuel de 5 % et arrivant à l'échéance en 2028, au prix de 87,5 BIF par Obligation, étaient disponibles à l'achat.

Le trimestre a été aussi marqué par la cérémonie de la première cotation d'une Obligation du Trésor de 2 ans de maturité, d'une valeur nominale de 4 400 000 000 BIF, d'un coupon annuel de 5%, et arrivant à l'échéance le 23 avril 2028, nouvellement émise par l'Etat du Burundi à travers le Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique. Cette cérémonie a eu lieu en date du 29 avril 2026 dans la salle de négociation de la Bourse.

Comparativement au premier trimestre 2026, le marché secondaire des Obligations du Trésor a enregistré une nette progression de son activité au cours du deuxième trimestre. Le volume nominal des Obligations du Trésor négociées est passé de 6 258 860 000 BIF à 16 334 600 000 BIF, soit une hausse de 161%, tandis que la valeur des transactions a augmenté de 159% pour atteindre 14 292 775 000 BIF. Le nombre de transactions est passé de 24 à 61, représentant une progression de 154 %, alors que l'encours des Obligations du Trésor disponibles à l'achat a plus que triplé, passant de 1 241 100 000 BIF à 4 248 000 000 BIF (+242 %). Ces résultats témoignent du renforcement progressif de la liquidité du marché secondaire, soutenu par l'admission régulière de nouvelles émissions de titres du Trésor à la cote de la Bourse du Burundi et par une participation accrue des investisseurs.

Le trimestre s'est clôturé en date du 30 juin 2026 par de bonnes nouvelles pour le marché des capitaux du Burundi. *Au titre de la loi de Finances 2026-2027(Art. 218), les sociétés admises à la cote sur un marché financier agréé au Burundi bénéficient d'un taux préférentiel de l'impôt sur les sociétés en fonction de la proportion de leur capital introduit en bourse, comme suit : a) 28% lorsque la société met*

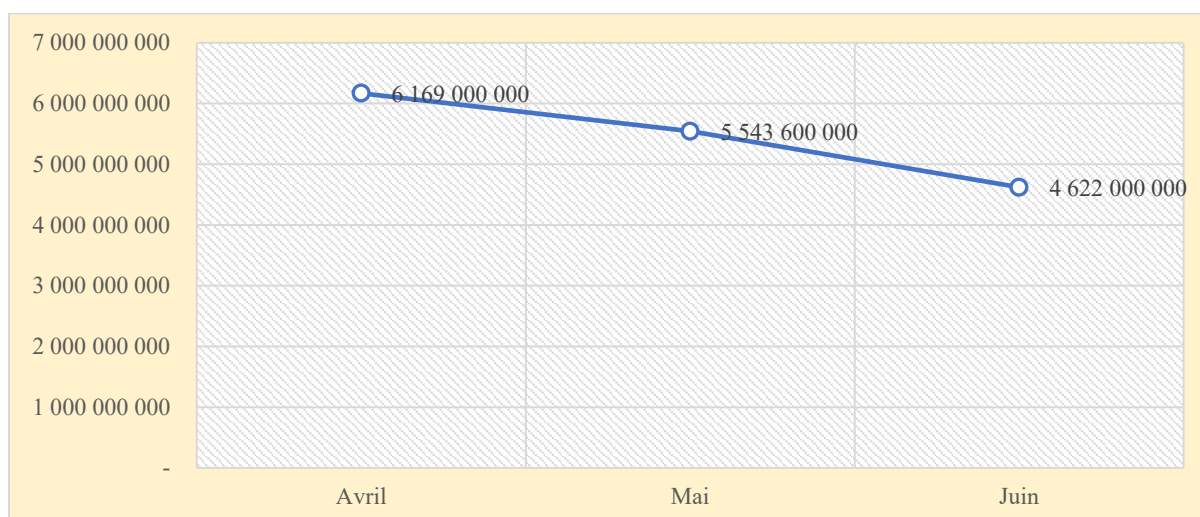
en vente au public au moins 20% de son capital social ; b) 25 % lorsque la société met en vente au public au moins 30% de son capital social ; c) 20% lorsque la société met en vente au public au moins 40% de son capital social. Les coûts directement liés à l'introduction et au maintien de la cotation, notamment les frais de conseil, d'audit, de conformité réglementaire, de communication financière et d'admission à la cote, sont considérés comme charges déductibles pour la détermination du résultat imposable.

Aux termes de l'article 217 de cette loi, les intérêts sur les Bons et Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts sur le revenu. Les plus-values réalisées lors de la cession des titres du Trésor sur le marché secondaire sont également exonérées de cet impôt.

1.3. Volume total mensuel des Obligations du Trésor négociées au cours du deuxième trimestre 2026

Le graphique ci-après présente l'évolution mensuelle du volume nominal des Obligations du Trésor négociées au cours du deuxième trimestre 2026. Il permet d'apprécier la dynamique des échanges sur le marché secondaire ainsi que l'évolution de la liquidité du marché durant la période. Cette analyse met en évidence les tendances observées dans les volumes de négociation et renseigne sur le niveau d'activité du marché et des investisseurs.

Graphique 1. Évolution du volume des Obligations du Trésor négociées au cours du deuxième trimestre 2026



Source : Établi à partir des données journalières de négociation de la Bourse du Burundi

Le marché secondaire des Obligations du Trésor est demeuré dynamique tout au long du deuxième trimestre 2026, avec un volume total de 16 334 600 000 BIF négocié. Toutefois, les volumes mensuels ont suivi une tendance baissière, passant de 6 169 000 000 BIF en avril à 4 622 000 000 BIF en juin. Cette évolution traduit une normalisation progressive de l'activité après l'importante opération réalisée en début du trimestre. Malgré ce ralentissement, le niveau des échanges reste élevé et confirme le développement progressif de la liquidité du marché secondaire.

1.4. Transactions mensuelles sur les Obligations du Trésor négociées au cours du deuxième trimestre 2026

Le graphique suivant retrace l'évolution du nombre de transactions réalisées sur les Obligations du Trésor durant le deuxième trimestre 2026. Cet indicateur constitue une mesure importante de l'activité

du marché secondaire puisqu'il reflète la fréquence des échanges et le degré de participation des investisseurs aux opérations boursières à travers les membres agréés de la Bourse du Burundi.

Graphique 2. Evolution des transactions effectuées sur les Obligations du Trésor au cours du deuxième trimestre 2026



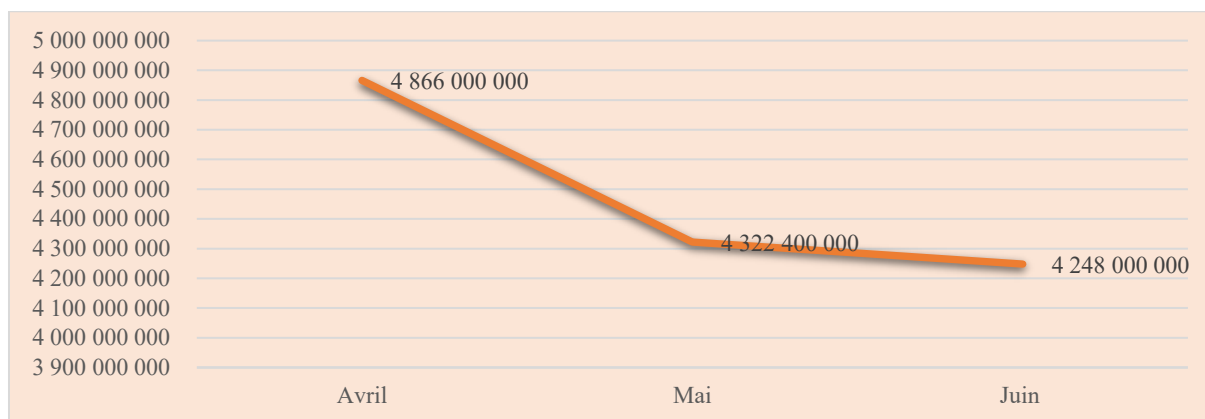
Source : Établi à partir des données journalières de négociation de la Bourse du Burundi

Le nombre de transactions a atteint son niveau le plus élevé en avril avec 26 transactions, avant de reculer à 16 en mai puis de remonter légèrement à 19 en juin. Cette évolution reflète un ralentissement temporaire de l'activité des investisseurs en milieu de trimestre, suivi d'une reprise modérée des échanges. Au total, 61 transactions ont été enregistrées au cours du trimestre, illustrant une participation active des investisseurs au marché secondaire.

1.5. Volume mensuel des Obligations du Trésor disponibles à l'achat au cours du deuxième trimestre 2026

Le graphique ci-après présente l'évolution mensuelle des Obligations du Trésor disponibles à l'achat sur le marché secondaire à la fin du mois. L'encours disponible constitue un indicateur de la profondeur du marché et de la liquidité des titres cotés. Son évolution permet d'apprécier l'équilibre entre l'offre et la demande des investisseurs.

Graphique 3. Evolution du Volume des Obligations du Trésor en BIF disponibles à l'achat au cours du deuxième trimestre 2026 par mois



Source : Établi à partir des données journalières de négociation de la Bourse du Burundi

L'encours des Obligations du Trésor disponibles à l'achat a diminué progressivement durant le trimestre, passant de 4 866 000 000 BIF en avril à 4 248 000 000 BIF en juin. Cette évolution résulte principalement des acquisitions réalisées par les investisseurs sur le marché secondaire. La baisse de l'offre disponible témoigne ainsi d'un intérêt soutenu pour les titres du Trésor et d'une amélioration graduelle de la profondeur du marché.

1.6. Comparaison avec le premier trimestre 2026

Le tableau ci-dessous compare les principaux indicateurs de performance du marché secondaire entre le premier et le deuxième trimestre 2026. Cette comparaison met en évidence l'évolution de l'activité du marché à travers le volume négocié des Obligations du Trésor, la valeur des transactions, le nombre de transactions ainsi que les titres disponibles à l'achat à la fin du trimestre. Elle permet d'apprécier la progression du marché au cours de la période.

Tableau 1. Comparaison entre le premier et le deuxième trimestre 2026

Indicateur	T1 2026	T2 2026	Variation (%)
Volume des Obligations du Trésor négociées en BIF	6 258 860 000	16 334 600 000	161
Transactions sur les Obligations du Trésor négociées	24	61	154
Valeur des transactions en BIF	5 509 502 500	14 292 775 000	159
Encours des Obligations du Trésor disponibles à l'achat en BIF	1 241 100 000	4 248 000 000	242

Source : Établi à partir des données journalières de négociation de la Bourse du Burundi

Comparativement au premier trimestre 2026, le marché secondaire des Obligations du Trésor a enregistré une forte progression de son activité. Le volume négocié a augmenté de 161 %, la valeur des transactions de 159 % et le nombre de transactions de 154 %, tandis que l'encours des titres disponibles à l'achat a progressé de 242 %. Ces performances reflètent l'essor du marché secondaire, soutenu par l'admission régulière de nouvelles obligations à la cote de la Bourse et une participation croissante des investisseurs par le truchement des membres agréés de la Bourse.

1.7. Variation intra-trimestrielle

Le tableau suivant présente les variations mensuelles des principaux indicateurs du marché secondaire au cours du deuxième trimestre 2026. Cette analyse met en évidence les évolutions observées d'un mois à l'autre et permet d'apprécier le rythme de progression des activités de négociation ainsi que la dynamique du marché secondaire.

Tableau 2. Évolution mensuelle des principaux indicateurs du marché durant le deuxième trimestre 2026

Indicateur	Mois			Variation (%)	
	Avril	Mai	Juin	Avril-Mai	Mai-Juin
Volume des Obligations du Trésor négociées en milliers de BIF	6 169 000	5 543 600	4 622 000	-10	-17
Transactions sur les Obligations du Trésor	26	16	19	-38	+19
Valeur des transactions en milliers de BIF	5 397 875	4 850 650	4 044 250	-10	-17

Encours des Obligations du Trésor disponibles à l'achat à la fin du mois en milliers de BIF	4 866 000	4 322 400	4 248 000	-11	-2
Taux de rotation globale des Obligations du Trésor négociées	21	17	17	-19	0

Source : Établi à partir des données journalières de négociation de la Bourse du Burundi

L'analyse mensuelle fait apparaître une baisse progressive des volumes négociés, de la valeur des transactions et des titres disponibles à l'achat entre avril et juin. Cette évolution s'est accompagnée d'une diminution du taux de rotation de 21 % à 17 %, lequel est demeuré stable au cours des deux derniers mois du trimestre. Malgré ce ralentissement, la légère reprise du nombre de transactions en juin laisse entrevoir le maintien de l'intérêt des investisseurs pour les Obligations du Trésor négociées sur le marché secondaire.

1.8. Cours journaliers des Obligations du Trésor cotées à la Bourse du Burundi au 30 juin 2026

Le tableau ci-après présente la situation des Obligations du Trésor admises à la cote de la Bourse du Burundi à la clôture du deuxième trimestre 2026. Il fournit les principales caractéristiques financières de chaque Obligation du Trésor cotée, notamment les prix de marché, les rendements indicatifs à l'échéance, les valeurs nominales et les volumes effectivement négociés. Ces informations permettent d'apprécier les conditions de négociation des différents titres cotés à la Bourse.

Tableau 3. Cours journaliers des Obligations du Trésor cotées à la Bourse du Burundi à la fin du deuxième trimestre 2026

Obligation du Trésor ¹	Statut ²	Emetteur ³	Taux de coupon (%) ⁴	Maturité ⁵	Date de maturité ⁶	Prix d'émission ⁷	Prix précédent ⁸	Prix de clôture ⁹	Variation (%) ¹⁰	Prix haut ¹¹	Prix bas ¹²	Valeur nominale du Titre (Mrds de BIF) ¹³	Valeur nominale négociée (Mrds de BIF) ¹⁴	Rendement indicatif à l'échéance ¹⁵
BIOT14/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	9/4/2028	85	0	0	0	0	0	0,6	0	14,12
BIOT14/10A/8%/2036	Coté	République du Burundi	8	10 ans	9/4/2036	83	0	0	0	0	0	1,5	0	10,87
BIOT15/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	16/4/2028	85,5	0	0	0	0	0	8,0	0	13,78
BIOT16/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	23/4/2028	85,5	0	0	0	0	0	4,4	0	13,78
BIOT17/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	30/4/2028	85,5	0	0	0	0	0	2,0	0	13,78

¹ Désignation officielle de l'obligation du Trésor cotée à la Bourse du Burundi. Elle permet d'identifier le type de titre, la série d'émission, la maturité, le taux du coupon ainsi que l'année d'échéance. Exemple : *BIOT16/2A/5%/2028* désigne une obligation du Trésor de 2 ans, série 16, assortie d'un coupon de 5 %, arrivant à échéance en 2028.

² Indique le statut actuel du titre sur le marché boursier. Exemples : Coté, En négociation, Suspendu, Arrivé à échéance ou Remboursé. Cette information précise si le titre est activement négocié ou s'il a atteint sa date d'échéance.

³ Entité juridique responsable de l'émission et du remboursement du titre. Pour les titres du Trésor burundais, l'émetteur est la République du Burundi, représentée par le Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie numérique. L'Etat garantit le paiement des intérêts ainsi que le remboursement du principal.

⁴ Taux d'intérêt annuel servi aux détenteurs de l'obligation.

⁵ Période ou date à laquelle l'obligation arrive à échéance et où l'émetteur rembourse le montant principal aux investisseurs. Elle indique la durée de vie résiduelle de l'obligation jusqu'au remboursement.

⁶ Date à laquelle le montant principal de l'obligation est remboursé.

⁷ Prix auquel l'obligation a été émise initialement sur le marché primaire.

⁸ Dernier cours enregistré lors de la séance de négociation précédente.

⁹ Cours le plus élevé atteint au cours de la séance de négociation.

¹⁰ Mesure l'évolution du prix d'un titre entre deux séances de bourse. Elle indique de combien le prix de clôture a augmenté ou diminué par rapport au prix de clôture de la séance précédente.

¹¹ Niveau de prix le plus élevé atteint par l'obligation au cours de la séance de négociation.

¹² Niveau de prix le plus faible atteint par l'obligation au cours de la séance de négociation.

¹³ Valeur nominale totale de l'obligation exprimée en milliards de francs burundais, servant de base au calcul des intérêts et au remboursement à l'échéance.

¹⁴ C'est le montant théorique en capital des titres qui ont changé de mains, calculé sur base de la valeur nominale, et non du prix de marché.

¹⁵ Taux de rendement de l'obligation déterminé au moment de son émission sur le marché primaire, correspondant aux conditions financières initiales de souscription du titre. En cas de titre négocié, ce taux est calculé sur la base de son prix net de marché. Il représente le rendement potentiel qu'un investisseur pourrait obtenir en détenant le titre jusqu'à l'échéance.



BIOT18/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	07/05/2028	85,5	0	0	0	0	0	1,0	0	13,78
BIOT19/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	14/05/2028	85	0	0	0	0	0	5,2	0	14,12
BIOT20/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	21/05/2028	85	0	0	0	0	0	2,1	0	14,12
BIOT21/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	28/05/2028	85	87,5	87,5	0	87,5	87,5	13,0	1,4	12,48
BIOT22/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	04/06/2028	85	0	0	0	0	0	4,6	0	14,12
BIOT22/10A/8%/2036	Coté	République du Burundi	8	10 ans	04/06/2036	85	0	0	0	0	0	2,0	0	10,49
BIOT23/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	11/06/2028	85	0	0	0	0	0	6,0	0	14,12
BIOT24/2A/5%/2028	Coté	République du Burundi	5	2 ans	18/06/2028	85,05	0	0	0	0	0	10,0	0	14,09

Source : Bourse du Burundi (BSE)

A la fin du deuxième trimestre 2026, treize (13) Obligations du Trésor étaient admises à la cote de la Bourse du Burundi, totalisant une valeur nominale globale de 60,4 milliards de BIF. Parmi les Obligations du Trésor cotées à la fin du trimestre, une Obligation du Trésor de maturité de 2 ans, arrivant à l'échéance en 2028 et assortie d'un coupon annuel de 5% avec un rendement indicatif à l'échéance de 12,48%, a été négociée sur une valeur nominale de 1,4 milliards de BIF au prix de 87,5 BIF par Obligation.

2. CONTEXTE MACROECONOMIQUE¹⁶

L'évolution du marché des capitaux est étroitement liée aux conditions macroéconomiques nationales. Cette partie présente les principaux indicateurs économiques susceptibles d'influencer le comportement des investisseurs, les conditions de financement de l'économie ainsi que le développement du marché secondaire des titres publics.

D'après le rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur le Burundi en juin 2026, au cours de l'année 2025, l'économie burundaise a enregistré une amélioration notable de ses performances macroéconomiques grâce au renforcement des exportations de café et d'or ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques de stabilisation économique. Selon le FMI, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est établie à 4,2 % en 2025, contre 4,1 % en 2024, tandis qu'elle est projetée à 3,9 % en 2026, avant de se redresser progressivement pour atteindre une moyenne de 4,3 % sur la période 2027-2031.

L'inflation a connu une baisse significative sous l'effet du resserrement des politiques monétaire et budgétaire. En effet, l'inflation est passée de 45 % en avril 2025 à 8,6 % en avril 2026. En moyenne annuelle, elle est ressortie à 34,2 % en 2025 et devrait ralentir à 14,5 % en 2026, traduisant une amélioration progressive de la stabilité des prix.

Sur le plan des finances publiques, les efforts de consolidation budgétaire ont permis de réduire sensiblement le niveau de la dette publique, qui est passée de 53,3 % du PIB en 2024 à 41,6 % du PIB en 2025. Le FMI prévoit une nouvelle baisse à 38,4 % du PIB en 2026, ce qui maintient le Burundi en dessous du critère de convergence de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) fixé à 50 % du PIB.

Les vulnérabilités extérieures demeurent néanmoins importantes. Le déficit du compte courant est estimé à 6,6 % du PIB en 2025 et devrait s'améliorer à 6,0 % du PIB en 2026, grâce à la progression attendue des exportations agricoles et minières. Les réserves internationales brutes représentent 1,6 mois d'importations en 2025 et devraient atteindre 2,0 mois en 2026, un niveau qui reste inférieur au critère de convergence de l'EAC fixé à 4,5 mois d'importations.

Au niveau monétaire, la croissance de la masse monétaire (M2) est estimée à 19,4 % en 2025 et devrait atteindre 27,7 % en 2026, tandis que la croissance du crédit au secteur privé ralentirait de 23,8 % à 19,0 %, traduisant l'effet du resserrement de la politique monétaire engagé par la Banque de la République du Burundi afin de maîtriser les pressions inflationnistes et de renforcer la stabilité macroéconomique.

Dans l'ensemble, le FMI estime que les perspectives économiques du Burundi demeurent favorables malgré un environnement international marqué par des incertitudes. Les principaux moteurs de la croissance devraient être les investissements dans les secteurs de l'électricité, de l'agriculture, des mines ainsi que la poursuite des réformes structurelles destinées à améliorer le climat des affaires et à renforcer la stabilité macroéconomique.

Bref, le contexte macroéconomique demeure globalement favorable au développement du marché des capitaux. Le ralentissement de l'inflation, l'amélioration des finances publiques et les perspectives de croissance économique contribuent à renforcer la confiance des investisseurs. En revanche, le niveau encore limité des réserves internationales constitue un défi pour la stabilité extérieure de l'économie. Dans ce contexte, le développement du marché des capitaux apparaît comme un levier important de mobilisation de l'épargne intérieure et de diversification des sources de financement de l'économie.

¹⁶ Source : Fonds monétaire international (FMI), *Article IV Consultation with Burundi*, juin 2026.

Cours officiels des changes au 30 juin 2026

Le tableau suivant présente les cours officiels des principales devises admises au change manuel au Burundi à la fin du deuxième trimestre 2026. Ces taux de change constituent un indicateur de référence pour les opérations financières internationales et permettent de suivre l'évolution de la valeur du Franc Burundi par rapport aux principales monnaies étrangères.

Tableau 4. Cours des changes de monnaies admises au change manuel à la fin du deuxième trimestre 2026

Monnaies étrangères	Acheteur (BIF)	Cours moyen du jour (BIF)	Vendeur (BIF)
1 Dollar Canadien (CAD)	2 087,7909	2 104,6279	2 121,4649
1 Couronne Danoise (DKK)	452,8541	456,5061	460,1582
1 Yen Japonais (JPY)	18,3146	18,4623	18,6100
1 Couronne Norvégienne (NOK)	298,6770	301,0857	303,4944
1 Livre Sterling (GBP)	3 931,6700	3 963,3770	3 995,0840
1 Couronne Suédoise (SEK)	305,3119	307,7741	310,2363
1 Dollar américain (USD)	2 971,6154	2 995,5800	3 019,5446
1 Franc Suisse (CHF)	3 670,4418	3 700,0421	3 729,6425
1 Euro (EUR)	3 385,2672	3 412,5677	3 439,8683

Source : Banque de la République du Burundi (BRB)

Au 30 juin 2026, les cours officiels des principales devises admises au change manuel reflètent les conditions du marché des changes supervisé par la Banque de la République du Burundi. Le dollar américain, l'euro et la livre sterling demeurent les principales monnaies de référence pour les opérations commerciales et financières internationales.

Préparé par :

Départements de négociation et de recherche